

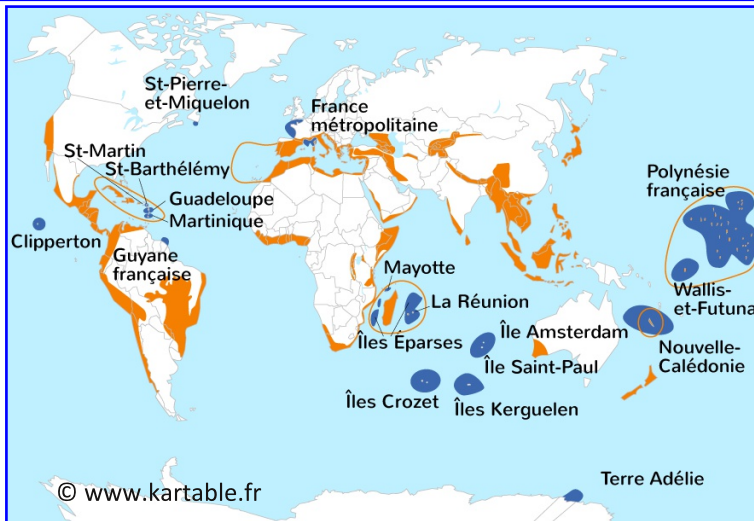


La Lettre de l'AFASPA

Février 2024

« Nos belles colonies » à quand la fin de l'histoire ?

Si l'année 1960 fut le théâtre dans 13 pays d'Afrique d'octrois à des indépendances formelles, lestées d'accords dits « de coopération et de défense », deux autres colonies durent attendre 15 et 17 ans en raison de la géostratégie néocoloniale : En 1975, l'archipel des Comores, pays constitué de 4 îles auquel la France a kidnappé celle de Mayotte, à l'encontre de la Charte de l'ONU, et Djibouti en 1977, où la base militaire française fut maintenue et le pays doté de dirigeants les plus dociles.



Espaces maritimes
de la France

Territoires où la
biodiversité est la plus
menacée dans le monde

Restent les archipels, qui représentent 66% des 11 millions de km² du domaine maritime sous juridiction française. Des bijoux stratégiques et économiquement prometteurs, qui permettent de repousser aux Calendes grecques « le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ».

De 1975 à 1996, la France a réalisé en Polynésie 147 essais nucléaires aériens et sous les lagons des atolls de Mururoa et Fangataufa ; elle ne s'est pas associée au traité de Rarotonga (îles Cook) le 6 août 1985 déclarant le Pacifique Sud zone dénucléarisée.

C'est seulement en 1996 que la France a cessé ses essais nucléaires en signant le Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires (TICE). Un rapport d'enquête sénatorial a conclu que les essais nucléaires français seraient à l'origine de cancers chez des militaires et les populations civiles habitant près des zones d'essais nucléaires.

Est-ce ce que l'on dénomme « les bienfaits de la colonisation » ?

Kanaky-Nouvelle Calédonie

Le duo Macron-Darmanin tente de faire « main-basse » sur le droit à l'autodétermination
4ème producteur de Nickel au monde, dont 80% est acheté depuis 15 ans par la Chine. Cela irrite Paris et Washington au plus haut point.

A 17 500 kilomètres de l'hexagone, Paris avance pied sur le frein, dans le processus de décolonisation. Pendant plus de soixante ans les gouvernements successifs ont remis l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU du 14 décembre 1960 sur « l'octroi des peuples colonisés à l'indépendance » qui reconnaît « le désir passionné de liberté de tous les peuples dépendants et le rôle décisif de ces peuples dans leur accession à l'indépendance » (...) et stipule que « Tous les peuples ont le droit à la libre détermination ; en vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et poursuivent librement leur développement économique, social et culturel. »

On parle bien ici « des peuples colonisés ». Or la France a procédé, comme en Algérie, à l'installation à partir de 1871 de ses ressortissants.

D'abord par l'exil dans son bague des insurgés de la Commune de Paris puis les chefs des insurrections de Kabylie et du sud-oranais contre l'invasion de leur pays. Si certains de ces exilés sont rentrés à la fin de leur condamnation, beaucoup sont restés dans l'archipel où ils ont fait souche. Puis ce furent diverses vagues d'arrivées de métropolitains au tournant des années 1970, sous l'impulsion de Pierre Mesmer Premier ministre qui écrivait à son secrétaire d'Etat « La Nouvelle-Calédonie, colonie de peuplement,

bien que vouée à la bigarrure multiraciale, est probablement le dernier territoire tropical non indépendant au monde où un pays développé puisse faire émigrer ses ressortissants. » C'est ainsi que les Kanaks sont devenus minoritaires dans leur propre pays.

Lors du recensement de 2019, ils ne représentent plus que 41,2 % de la population du territoire, soit un peu plus de 110 000 personnes.



Au cours du processus référendaire où la France manœuvre pour en détourner le sens, les Kanaks ont accepté de partager leur droit à l'autodétermination avec les autres communautés de l'archipel, invitant celles-ci à construire un avenir commun et pacifié pour la future Kanaky. Une offre intelligente et généreuse qui n'est pas un renoncement à l'aspiration à l'indépendance de leur pays.

Une nouvelle fois l'Etat colonial a renié sa parole. Alors qu'Edouard Philippe, Premier ministre, avait fixé à décembre 2022 la date de la troisième consultation référendaire, contre toute attente Emmanuel Macron craignant que le « Oui » à l'indépendance l'emporte, a décidé unilatéralement d'avancer d'une année, à une période où les restrictions de déplacements dues à la pandémie de Covid, ne permettaient pas de mener une campagne électorale dans l'archipel. La France, membre Conseil de sécurité, n'a tenu aucun compte de l'avis de la mission d'observation des Nations unies qui a écrit que les conditions n'étaient pas réunies pour organiser un référendum. Les indépendantistes ont appelé au boycott du scrutin. Les votants sont passés de 85,69% en 2020 à 43,87%.

Le message était clair « **Pas question de décider contre nous !** »

Mais le machiavélique Darmanin, Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, sort une nouvelle entourloupe de sa poche en proposant une loi constitutionnelle permettant d'ouvrir le corps électoral à 13 500 personnes supplémentaires établies dans ce «territoire non autonome». "cela représenterait 7 millions d'électeurs à l'échelle de la France" alerte le FLNKS : Plus question de l'autodétermination des peuples colonisés, le gouvernement de la France veut noyer l'expression des Kanaks dans les votes de ses ressortissants, devenus majoritaires dans le pays qu'il colonise depuis 171 ans.

C'est un véritable passage en force !

Les progrès enregistrés, par le mouvement indépendantiste dans le développement de l'archipel par ses élus majoritaires au gouvernement et au Congrès, ont permis d'augmenter la confiance dans les différentes communautés. *

Mickaël Forrest, Ministre de la Culture et des Sports, et Robert Wienie Xowie, Sénateur nouvellement élu, étaient présents en France en janvier. Lors d'un entretien à l'Humanité ils ont expliqué leur volonté de sortir du dialogue de sourds relancé par Darmanin qui veut passer en force comme s'il voulait «jouer avec nous».

Ils ont rencontré différents groupes parlementaires proches de leur cause : Communistes, Ecologistes, Insoumis... pour « parler au peuple français, pour s'appuyer sur différents réseaux : régions, départements, partis, syndicats, église... pour dire où on en est après 30 ans et où on veut aller. Même si Darmanin est le ministre de l'Intérieur, le patron des militaires et des gendarmes, on lui a indiqué : « Nous, on n'est peut-être que 300 000, mais chacun prendra ses responsabilités ». Ce n'est pas pour faire les costauds, mais il s'agit de notre histoire, notre lutte, on ne reculera pas et on utilisera les différents moyens démocratiques pour faire valoir notre cause. »

Il faut que cessent les manœuvres perverses et peu glorieuses d'une France, donneuse de leçons de démocratie en Afrique, qui ne respecte pas ses obligations internationales.

Les accords de Matignon-Oudinot et de Nouméa doivent être respectés et la résolution des Nations Unies datant de soixante-deux ans doit enfin être mise en œuvre dans ce territoire non autonome inscrit sur la liste de l'ONU des pays à décoloniser !



Mobilisation du 21 février 2024 à Nouméa pour porter des lettres au Gouvernement kanak et au ministère français d'Outre-mer

* 26 sièges contre 25 pour la droite macroniste. Le président est issu du FLNKS

ONU – Conseil des Droits de l'homme

Visite guidée

Le représentant du royaume du Maroc "qui a pris les commandes du Conseil des droits de l'homme pour une année, a commencé à promouvoir son agenda national de colonisation du Sahara occidental », indique dans un communiqué Oubi Bouchraya Bachir représentant du Front Polisario auprès des Nations unies et des organisations internationales à Genève.

Utilisant abusivement son fauteuil de président dès son installation, le représentant du Maroc a invité 14 ambassadeurs à se rendre dans les territoires sahraouis illégalement occupés. Cela augure mal une présidence du Conseil des droits "d'assurer l'universalité, l'objectivité et la non-sélectivité dans l'examen des questions relatives aux droits de l'homme, et l'élimination des doubles standards et de la politisation" estime le diplomate sahraoui qui ne croit pas que la démarche aide à redresser l'image ternie du pouvoir marocain « après les scandales de "MoroccoGate",

Pegasus" et le massacre commis contre les migrants africains à la frontière entre Nador et Melilla en juin 2022, ni couvrir le siège imposé aux territoires sahraouis, l'expulsion systématique des observateurs internationaux et les violations flagrantes des droits de l'homme commises au Sahara occidental occupé, bien documentées par les organisations internationales. »

Visites interdites

Dans le rapport de février 2024 relatif au Plan de développement pour que les États veillent à ce que le Conseil des droits de l'homme soit crédible, accessible et efficace, l'ONG signale entre autres violation du Maroc à ses obligations, le signalement en mars 2023 de M. Turk Haut Commissaire sur le fait que "son Bureau n'avait pas eu accès au Sahara occidental au cours des huit dernières années (...) Depuis 2019, et que Claude Mangin-Asfari, l'épouse des défenseurs, se voit refuser le droit d'entrer dans le pays et de rendre visite à son mari.

ECHOS D'AFRIQUE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Manifestations à Goma pour dénoncer le soutien de puissances occidentales au Rwanda

La poursuite des combats entre les Forces armées congolaises et les rebelles du M23 aggravent la situation humanitaire dans l'est de la RDC. Les combats se sont intensifiés au niveau de Sake, ville située à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Goma et considérée comme un dernier "verrou" sur la route de la capitale provinciale. Son aéroport a été attaqué par des drones selon l'armée congolaise qui en a accusé le Rwanda. « La situation est très préoccupante à Goma » alerte Abdoulaye Barry, chef de la sous-délégation du Haut-commissariat pour les réfugiés à Goma joint par Bob Barry reporter au programme francophone de la Deutsche Welle « Les populations se bousculent, dorment à la belle étoile, elles manquent d'eau, d'abri, de tout... et notre travail est très difficile. »

Après la manifestation du 18 janvier, les mouvements citoyens ont appelé à une journée « ville morte » le 26 janvier « façon d'épargner notre pays du plan de balkanisation, d'exiger le retrait rapide et inconditionnel des forces étrangères sur notre territoire, notamment l'armée kényane de l'EAC qui ne respecte pas sa mission inhérente" indiquait Josué Wallay, activiste de Lucha.

Une marche de colère s'est tenue le 19 février à Goma, organisée par des activistes des mouvements citoyens de la province du Nord-Kivu et des groupes de pression, pour dénoncer la poursuite du conflit dans l'Est du pays. Des manifestants ont piétiné et brûlé les drapeaux de pays occidentaux (États-Unis, Union

européenne, France et Pologne), qu'ils accusent de soutenir Kigali et la rébellion du M23. « Ce sont eux qui financent nos ennemis », explique Patrick Ricky Paluku, du groupe de pression Veranda Mutsanga, faisant référence à des programmes d'investissement de l'Union européenne à destination de Kigali.

Quant à Josué Wallay, de la Lucha, il est persuadé que le silence est impossible dans la situation actuelle : "On ne peut pas se taire en voyant certains de nos pays partenaires, qui ont même des ambassades chez-nous, continuer à soutenir ceux qui nous tuent. S'ils ont besoin de nos minerais, ils devraient passer par nous, et non passer par le Rwanda. Ils doivent faire des coopérations gagnant-gagnant avec notre gouvernement, plutôt que de passer au travers d'autres pays pour venir nous déstabiliser et continuer à exploiter nos minerais au travers des multinationales. La prochaine fois, nous risquons vraiment de passer à une vitesse supérieure."



©Moses Sawasawa/AP/picture alliance

BURKINA FASO

Arrestations arbitraires de militants du Balai citoyens

Les avocats se sont mis en grève pour obtenir la libération de Guy Hervé Kam. Ils sont inquiets.



21 jours après l'arrestation, de leur confrère, Guy Hervé Kam, interpellé le 25 janvier à l'aéroport de Ouagadougou par des hommes en civil, ils sont sans nouvelles de lui. Le Conseil de l'Ordre des avocats a engagé des actions pour exiger la libération sans condition de leur confrère. D'où l'appel à une grève des prétoires le 15 février sur tout le

territoire national en s'abstenant « *de participer aux audiences devant toutes les juridictions du pays* ».

Le mouvement politique de l'avocat, « Servir et non se servir » (Sens), a indiqué que Guy Hervé Kam détenu dans les locaux de la Sûreté de l'État, n'avait pas « *pu s'entretenir avec un avocat, qu'une délégation du barreau qui souhaitait lui rendre visite n'a pas été autorisée à le voir.* »

Les membres du mouvement et les avocats demandent au pouvoir que « *Guy Hervé Kam soit entendu par la justice, comme tout citoyen, et que les faits qui lui sont reprochés lui soient dûment notifiés.* »

Cet ancien magistrat été l'avocat de la famille de Thomas Sankara tué lors du coup d'Etat perpétré par Blaise Compaoré. Il est également un leader de la société civile. Il a notamment cofondé le Balai citoyen, mouvement qui a joué un rôle capital dans la

chute du régime de Blaise Compaoré en 2014.

Le 20 février c'était le tour de Rasmané Zinaba, en charge des mobilisations au Balai citoyen, d'être arrêté à son domicile par des hommes en civil, armés. Il a été emmené dans un lieu inconnu, a précisé la coordination nationale du mouvement, qualifiant cette arrestation de "rocambolesque". Elle a demandé sa libération immédiate et a appelé ses adhérents et sympathisants "à rester dignes et attachés aux principes et valeurs défendus par le Balai citoyen."



MAROC

« Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose... »

Proverbe latin

Cristopher Ross recadre *Maroc diplomatique*.

L'ex-envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, a réclamé un droit de réponse à la suite de l'article publié par *Maroc diplomatique*, le 4 février 2024, intitulé : "Sahara marocain : Staffan de Mistura, de quelle « magouille » est-il le nom ?"



« Monsieur Alaoui, Mon ami l'Ambassadeur Hilale m'a un jour publiquement qualifié de meilleur avocat que l'Algérie ait jamais eu. Dans votre dernier article dans *Maroc diplomatique*, vous l'avez surpassé non seulement en répétant son bon mot, mais aussi en

me traitant d'affilié à la « *junte sans foi ni loi* » en Algérie et en me taxant d'être incroyablement hostile au Maroc. Ces tentatives de diffamation méritent une réponse que l'éthique journalistique exige que vous publiiez.

J'ai œuvré comme envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara occidental pendant huit ans. Ma mission, telle que définie dans les résolutions successives du Conseil de sécurité, était de faciliter des négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario en vue de parvenir à " une solution politique mutuellement acceptable, qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. » A cette fin, les deux parties avaient présenté leurs propositions en avril 2007.

Mon rôle de facilitateur m'imposait une neutralité absolue. Jamais une seule fois en huit ans je n'ai épousé une proposition spécifique malgré la forte pression du Maroc pour plaider en faveur de l'autonomie sous souveraineté marocaine et la pression moins évidente du Polisario pour plaider en faveur d'un

référendum d'autodétermination incluant l'indépendance comme option. J'ai plaidé en faveur d'une solution politique telle que prévue dans les résolutions du Conseil de sécurité. Je n'ai jamais défini la forme que devait prendre l'autodétermination, et je défie mes amis marocains de citer une quelconque déclaration que j'ai faite pendant huit ans en faveur d'un référendum. Je croyais fermement que les modalités de l'autodétermination devraient être abordées dans les négociations entre les parties.

À chacune de mes visites en Algérie au cours de ces huit années, j'ai demandé au président Bouteflika de m'aider dans ma mission. Sa réponse était invariablement que l'Algérie soutiendrait toute décision du Polisario, mais que, selon lui, tout règlement impliquerait un référendum, comme cela a été le cas pour l'Algérie elle-même.

Le Maroc était clairement déçu que l'Algérie ne puisse pas être amenée à faire davantage pour promouvoir un règlement à son goût. En tant qu'État souverain, il a maintenu sa

| | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| position. Ce fut le premier élément du mécontentement du Maroc à mon égard. Au fil des années et en me voyant répéter sans cesse ma déclaration de mission telle qu'elle était énoncée dans les résolutions du Conseil de sécurité, le Maroc a déploré que je n'abandonnerais jamais ma neutralité pour donner à | sa proposition la « prééminence » qu'il recherchait. Il semble que le Maroc a voulu appliquer le principe selon lequel, si je n'étais pas avec lui, je devais forcément être contre. A vrai dire, il ne m'est jamais venu à l'esprit d'être hostile au Maroc, pays dans lequel j'avais passé trois merveilleuses années de ma vie au début de ma carrière de diplomate | américain et dans lequel j'ai toujours des amis. Cela me peine que le gouvernement marocain et certains médias marocains me considèrent comme hostile parce que ma neutralité en tant que facilitateur m'a empêché de promouvoir la position du Maroc. Mais tant pis. C'est la vie. » |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

NIGERIA

Ventes d'armes en Afrique à géométrie variable

« *Même avec notre argent, il est difficile d'obtenir des équipements* ». C'est le chef de l'armée nigériane, le général Christopher Musa qui a fait cette déclaration aux journalistes à Abuja, regrettant de ne pouvoir acquérir les hélicoptères, drones et véhicules résistants aux mines, qui font cruellement défaut à ses troupes actuellement engagées dans la lutte contre les groupes de Boko Haram et autres terroristes. Ces propos se rapprochent des accusations burkinabè contre des pays occidentaux lors de la dernière Assemblée générale des Nations unies à New York.

Interrogé par l'Associated Press, il a refusé de nommer les pays en question. Mais, nul n'est dupe. Tout le monde connaît ces pays qui se cachent derrière le fallacieux prétexte des droits de l'Homme pour ne pas vendre les armes de dernière génération aux pays africains, parce que cela les arrange que ces pays soient en perpétuel conflit.

Une Afrique débarrassée de conflits, est une menace

pour eux, et ils font tout pour que l'on ne puisse pas en finir avec les groupes terroristes. Ils parlent des droits de l'Homme, et pourtant, ils sont les plus grands violeurs des droits de l'Homme. Ce sont les pays du Sahel qui ont eu raison alors que l'on tente de les vilipender.

Ayant compris la supercherie, ils ont décidé de mettre fin à ces partenariats infructueux, pour se tourner vers d'autres fournisseurs comme la Russie, la Turquie, la Chine, l'Iran, la Corée du Nord etc... Le Nigeria a intérêt à suivre leur exemple, au risque de demeurer dans l'impasse. Il est aussi temps pour le continent de développer ses propres armements.

« *Les forces armées nigérianes ont la capacité de sécuriser le Nigeria (et) l'ensemble de la région* », a déclaré le général Musa, tout en ajoutant que le manque d'armes nécessaires continuera à limiter cette capacité. C'est clair en tout cas. L'administration du président Bola Tinubu est suffisamment averti.

LPM lepapyrus.tg

SENEGAL

Le premier de la classe de la francophonie dans la catégorie "élection présidentielle" va perdre sa place de leader

Le 3 février, le président Macky Sall annonçait l'abrogation du décret fixant le scrutin présidentiel au 25 février, repoussant ainsi l'échéance de son mandat à la fin décembre alors qu'il se termine le 2 avril 2024. Ce n'était pas l'usurpation d'un nouveau mandat mais ça en avait le parfum... au vu du prétexte trouvé qui n'a convaincu ni ses opposants ni l'opinion publique : un désaccord entre l'Assemblée nationale et le Conseil constitutionnel, relatif aux accusations de corruption de certains juges.

Ce report de l'élection présidentielle est survenu dans un contexte politique particulièrement sensible marqué par un risque élevé de contestation. Le mois précédent, le Conseil constitutionnel avait approuvé le nombre record de vingt candidatures, tout en en rejetant une dizaine d'autres. Deux figures de premier plan de l'opposition ont été écartées : Ousmane Sonko condamné à 2 ans de prison ferme pour « corruption de la jeunesse » par un tribunal dakarois et Karim Wade, ancien ministre et fils de l'ex-président Abdoulaye Wade

du fait de sa double nationalité (sénégalaise et française).

Alors que de nombreux candidats de l'opposition poursuivraient leur campagne électorale comme prévu, le 15 février la plus haute juridiction, saisie par l'opposition, a annulé le décret pris par Macky Sall de reporter la présidentielle et l'invite à prendre les dispositions nécessaires pour la tenir dans "les meilleurs délais". Ce qui lui laisse une marge de manœuvre qu'il utilise pour se décharger de sa responsabilité régalienne de fixer la date de l'élection en la remettant dans les mains d'une concertation « tous azimuts ». Le code électoral exige la publication d'un décret annonçant la date de l'élection présidentielle soit pris au moins 80 jours avant celle-ci.

« *A quoi faut-il s'attendre ?* » S'interroge *Le Pays* « *Combien de temps cela prendra-t-il ? Va-t-on vers un compromis politique qui permettrait le repêchage de certains candidats recalés, en l'occurrence Ousmane Sonko et Karim Wade ? (...)* La question se pose maintenant de savoir comment les diverses forces politiques se recomposeront en vue de la prochaine échéance. (...) Reste à Macky Sall à se trouver

rapidement un dauphin qui puisse tenir la dragée haute aux poids lourds de l'opposition, et ce afin de s'assurer une retraite paisible. »

Dans cette attente, saluons la remise en liberté de nombreux prisonniers politiques arrêtés lors des

violentes manifestations qui ont secoué le pays de la Téranga depuis le début des ennuis judiciaires Ousmane Sonko, leader du Pastef (Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité).

MADAGASCAR

Depuis 2016 l'association Boky Mitety Vohitra (Bibliothèque des rues) invite tous les samedis matins les enfants d'un quartier populaire de la capitale Antananarivo, à rejoindre la bibliothèque itinérante qui leur est destinée. Ses bénévoles sont convaincus que la lecture et l'écrit peuvent être d'incroyables vecteurs d'ascension sociale pour les enfants défavorisés. L'atelier lecture remporte un franc succès tant auprès des enfants que de leurs parents.



Ils ont entre 1 et 16 ans, assis en tailleur sur une bâche ; ils écoutent l'adulte lire un conte en malgache. *« Ici, il y a beaucoup d'enfants non scolarisés, précise au micro de RFI, Marie Michelle Razafintsalama, présidente de l'association, à l'origine de cette formidable initiative. Je suis persuadée qu'on peut acquérir les connaissances sans être allé à l'école. Et c'est pour ça que je crois en cette activité, pour que les enfants puissent avoir les connaissances, les savoirs, apprendre l'éducation, le savoir-vivre, à se respecter. »*

Après la lecture commune, vient enfin le temps de lecture libre. C'est la ruée sur les livres. L'animatrice tempère : *« chaque enfant choisit un livre qui lui plaît. Venez, venez ! Hé hé, asseyez-vous ! »* Malgré le bruit ambiant, Malala, 14 ans, se plonge dans sa bulle et dévore les trois livres qu'elle a choisis : *« Moi, je n'ai pas de livre à la maison. Tous les samedis, il y a la bibliothèque qui vient. Des fois, c'est dans d'autres quartiers, alors je me déplace : je viens à chaque fois. J'aime lire des livres, parce qu'il y a beaucoup de choses à découvrir. Je rêve de pouvoir lire plus, mais au quotidien, je me contente de mes cahiers d'école pour m'évader. »*

Victor, un papa, passe dans le quartier et reconnaît sa fille, assise au milieu des enfants, absorbée dans sa lecture : *« Moi, je n'ai pas eu l'opportunité d'aller à l'école. J'ai passé toute mon enfance à mendier jusqu'à ce que je devienne tireur de charrette. Alors quand j'apprends que la bibliothèque vient ici, j'encourage ma fille à y aller. On a vraiment de la chance qu'ils soient là, ces bénévoles. Je dis à Tiana : "Sois attentive, écoute bien ce qu'ils vont t'apprendre, ça t'aidera à aller loin". »*

Aller loin, Marie-Michelle l'espère. Elle a aussi et surtout réussi à sensibiliser les familles pour laisser les filles venir à la bibliothèque de rue et les éloigner le temps de deux heures par semaine, des corvées du foyer. Elles représentent désormais 50% des lecteurs. Une belle victoire pour l'association.

Extraits du reportage de © Sarah Tétaud/RFI

GUINÉE

Le président de la junte militaire a dissout l'ensemble du gouvernement. Les documents de voyages des membres ont été saisis et leurs comptes bancaires sont bloqués. A l'origine l'incapacité de l'équipe gouvernementale à faire face à la crise sociale et économique du pays dans un contexte de corruption grandissante. La brouille entre le premier ministre et son ministre de la justice, déballée sur la place publique, a précipité les choses. Un référendum autour de la constitution et des élections municipales partielles sont prévus dans 10 mois. Dans le même temps la colère a grandi dans la population à propos de la cherté de la vie et des restrictions d'internet et des libertés publiques. Jusqu'à présent la junte avait réussi à maintenir le calme. Mais la donne a changé le lundi 26 février. La grève générale illimitée à l'appel des centrales syndicales de tous les secteurs : la fonction publique, le privé et le secteur informel a été très largement suivie dans toutes les villes

du pays. Les heurts ont eu lieu à Conakry où deux jeunes hommes ont été tués.

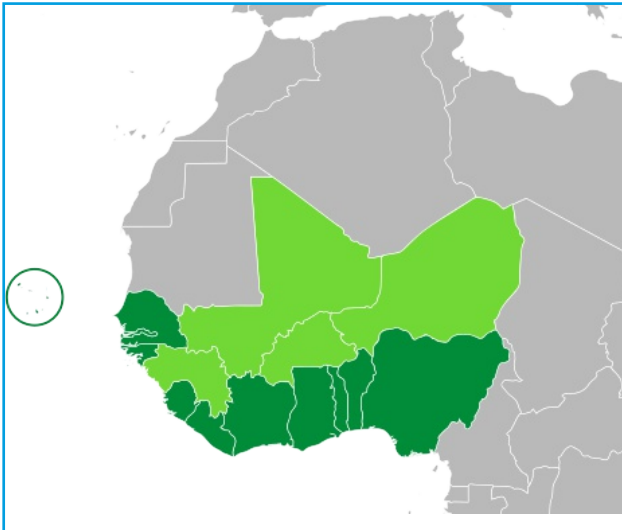
Amadou Diallo Secrétaire général de la Confédération nationale des travailleurs de Guinée (CNTG) appelle à la poursuite de la grève si les revendications ne sont pas entendues : *« La grève continue jusqu'à ce que tous nos points de revendications soient satisfaits. Le premier point, c'est la libération immédiate et sans condition du journaliste Jamal Pendessa, ensuite la baisse du prix des denrées de première nécessité, ensuite la fin du brouillage des ondes. »*



Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CDEAO)

Sortie du carcan des trois pays de l'AES

Le 28 janvier dernier la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest a vu les trois États la quitter sans délai. Elle perd ainsi 55% de la surface et 16% des habitants, des 15 États qui la composaient. Si on ajoute à ces départs la Guinée que l'organisation régionale a suspendue depuis le coup d'Etat militaire, cela diminue de 3% les habitants et de 5% la superficie couverte par la CDEAO.



Ce coup de tonnerre a sans doute fait prendre conscience aux membres de l'organisation que les conseillers ne sont pas les payeurs ! Plutôt que d'analyser et d'aider à résoudre les crises à l'origine des coups d'Etats, c'est la fausse solution « sanctions » qui a

été adoptée sur les conseils bienveillants de l'ancienne puissance coloniale qui n'a pas supporté de devoir évacuer ses troupes qui veillaient sur les magots miniers. Des sanctions « illégales, illégitimes, inhumaines et irresponsables » car une organisation, créée à l'époque pour « améliorer le niveau de vie », ne prive pas des populations d'électricité, de médicaments et autres produits de première nécessité, alors qu'elle « n'a pas apporté assistance à nos États dans le cadre de la lutte existentielle contre le terrorisme et l'insécurité » indiquait le communiqué de l'AES.

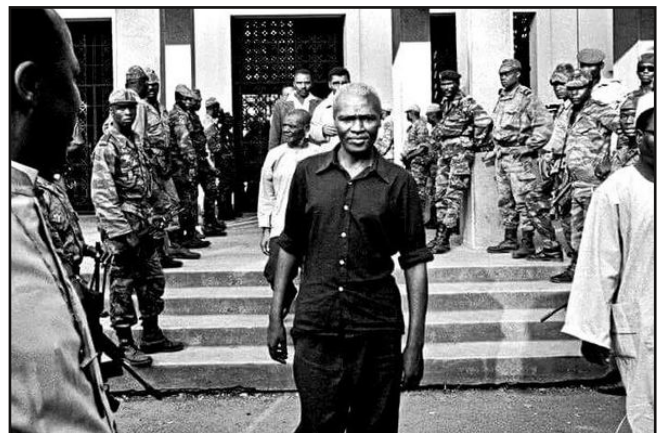
Les sanctions économiques n'ont laissé qu'un choix : trouver d'autres modes d'organisation et de nouvelles sources d'approvisionnement. Après l'annonce des pays de l'AES de se retirer de la CDEAO, celle-ci fut secouée de dissensions ce qui l'a conduit à annuler partiellement les sanctions à l'égard du Niger (ce que les trois pays ne demandaient plus) et à reprendre le dialogue (qui n'a d'ailleurs jamais commencé avec le Niger). Le président de la Commission de la CEDEAO, a précisé que les restrictions les plus sévères seraient levées avec effet immédiat pour des raisons humanitaires, notamment la réouverture des frontières, la reprise des transactions financières et le dégel des avoirs de l'État nigérien .

L'émancipation de l'emprise post-coloniale des pays et des organismes régionaux d'Afrique est plus que jamais à l'ordre du jour. Dans cette affaire grave et inédite, il est regrettable que l'Union africaine n'ait pas pris ses responsabilités afin d'épargner aux populations de ces pays parmi celles les plus pauvres du continent de nouvelles épreuves et à leurs économies un traumatisme inutile.

HISTOIRE

CAMEROUN - Exécuté pour l'exemple !

Le 15 janvier 1971, Ernest Ouandie, dernier dirigeant historique de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) était exécuté par la soldatesque d'Ahmadou Ahidjo sur la place publique de Bafoussam. Place où l'on avait obligé les écoliers à se masser pour assister à une leçon "d'instruction civique" à la mode dictatoriale puisque ceux qui s'étaient battus contre l'indépendance et avaient été installés au pouvoir par les colonialistes. Ils jugeaient les combattants de la libération du Kamerun. Cette situation perdue puisque les protagonistes de cet épisode de notre Histoire, sont pour certains encore aux manettes ou à défaut en sont les héritiers.



Augusta Epanya Militante du l'UPC Maniden

MARTINIQUE

Une Saint-Valentin au mode colonial

Basse-Pointe 14 février 1974. Renor Ilmany, 55 ans et Georges Marie-Louise 19 ans tombent sous les balles des gendarmes chargés d'écraser par tous les moyens la révolte des ouvriers agricoles qui avaient rejoint deux jours avant le défilé de travailleurs dans la capitale suite au mot d'ordre de grève générale lancé par l'intersyndicale.

Les travailleurs des champs sont là avec en tête de leur cortège Madame Cabrimol, dite Man Toye. Ils manifestent avec les dockers, les ouvriers du bâtiment, ceux des usines sucrières, les électriciens de SPDEM (future EDF), les métallos, le secteur bancaire, le secteur public, les enseignants et les personnels du quotidien France-Antilles du groupe Hersant. Un patronat qui rompu aux basses méthodes (du lock-out, des licenciements, d'embauche de jaunes, des hommes de mains...) et puis il y a le puissant mouvement lycéen. Une véritable convergence des luttes !

Les ouvriers agricoles entendent faire valoir leurs revendications relatives au mode de rémunérations, le paiement sans retard des congés payés, les conditions de travail et l'obtention de droits syndicaux. La traque policière se poursuit durant deux jours avec les moyens « dignes » des répressions coloniales : gades-mobiles

tirant à balles réelles, hélicoptères... outre les deux morts, la fusillade a fait de nombreux blessés.

Cette répression de 1974 s'est ajoutée à la longue liste des exactions subies par le peuple martiniquais : « *massacre de février 1900, fusillade de Bassignac en février 1923, carnage du Carbet en mars 1948, tirs de mousqueton de mars 1951 à la Chassaing (Ducros), tueries de décembre 1959 à Fort de France, boucherie de mars 1961 au Lamentin.* » Un coup terrifiant imposé aux résistances populaires martiniquaises.

Extraits de l'article de Gilbert Pago
L'Humanité du 16 février 2024



LES TÊTES D'AFFICHE de Denise Epoté - tv5 monde



Originaire du Cameroun, **Daniella Tchana** diplômée est titulaire d'un double master en science des matériaux et énergie, un doctorat en mécanique et nanotechnologie. Elle a créé en 2019 les Olympiades féminines de mathématiques à l'attention des élèves de 1ère et seconde, pour répondre à la

question « Où sont les filles qui aiment les mathématiques ? » et pour pallier le manque de filles dans cette filière alors que les tests réalisés prouvent qu'elles obtiennent en moyenne des notes supérieures à celles des garçons.

Le but est de favoriser l'émergence d'une culture scientifique chez les jeunes filles en leur faisant découvrir les différentes filières dans lesquelles elles pourraient exercer. Car les chiffres sont alarmants : en France en 2021 dans les filières scientifiques et technologiques de l'enseignement

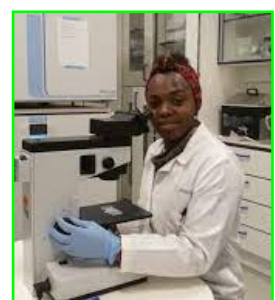
supérieur il n'y avait que 34% de étudiantes, 27% des femmes occupaient des postes dans l'informatique et technologie de l'information et seules 25 % de femmes occupaient des postes de professeurs d'université. Bilan des Olympiades en 2023 : parmi les finalistes 48% sont orientées vers une classe préparatoire, 14 % ont présenté le concours de polytechnique, 44% ont fait des études scientifiques et 97% ont choisi de faire des études dans les STEM (Sciences, Technologie, Energie et Mathématiques).

Tania Bishola Tshitenge est docteure en Biologie Moléculaire et enseigne à la Faculté des Sciences et Technologies de l'Université de Kinshasa en RDC

Son domaine d'intérêt est la Biologie de l'ARN, la régulation de l'expression des gènes et la compréhension des mécanismes d'action des médicaments en utilisant la transcriptomique et les nouvelles techniques de séquençage.

Elle est co-fondatrice de l'Académie des Sciences pour les Jeunes en R.D.Congo, une plateforme qui fait partie de l'Académie mondiale des jeunes dont l'objectif est la promotion des carrières scientifiques. Tania envisage d'installer son laboratoire de Biologie moléculaire à l'Université de Kinshasa pour réaliser recherches dans le domaine des maladies infectieuses. Son rêve est de former

une nouvelle génération des scientifiques congolais intègres qui changeront l'image du Congo et de l'Afrique.



CULTURE

ARTS PALSTIQUES

La galerie Art-Z présente l'exposition **Zimbabwe Today** du 22 février au 29 Mars 2024

Si je me tais, tu seras silence. Si je ne dis rien, tes blessures seront nommées silence" (Chenjerai Hove: "A poem for Zimbabwe")



Les œuvres présentées dans cette exposition offrent un panorama de la création contemporaine au Zimbabwe et permettent de saisir les multiples visages d'un pays complexe et qui évolue rapidement. Les photographies de Robin Hammond (qui a payé son reportage au Zimbabwe de deux emprisonnements successifs) ainsi que celles de Davina Jogi et de Lucy

Broderick, apportent un éclairage, certes difficile et cru, mais qui reflète malheureusement la situation politique et économique actuelle : celle d'un pays qui fut un temps le "grenier de l'Afrique Australe" et qui est aujourd'hui descendu dans les affres de la dictature et de la corruption généralisée.

Les deux artistes de renommée internationale Berry Bickle et Chikonzero Chazunguza, travaillent depuis plusieurs décennies à reconstituer et à traduire l'Histoire et la mémoire collective de leur pays. Les sculptures en pierre serpentine évoquent la longue tradition de la culture Shona, tandis que les dessins et tableaux de Rashid Jogee et de Duncan Wylie illustrent les tourments d'un esprit libre dans une nation policée.

Qu'ils soient peintres, photographes ou sculpteurs, les artistes de ce pays n'ont jamais cessé de transmettre un regard critique. Cette exposition leur rend hommage, ainsi qu'à tous les habitants de cette nation.



La Maison des pierres

Pays au passé glorieux, cœur du Royaume du Monomotapa, le Zimbabwe possède une richesse culturelle exceptionnelle. "Zimbabwe" signifie en shona : les "maisons de pierre".

"Deux vrais amis vivaient au Monomotapa : L'un ne possédait rien qui n'appartînt à l'autre : Les amis de ce pays-là Valent bien, dit-on, ceux du nôtre "

Jean de La Fontaine, 1678

<https://art-z.net/>

CINEMA

La Berlinale 2024

L'Ours d'or a été décerné au film " Dahomey" de la réalisatrice franco-sénégalaise Mati Diop.

Elle aborde la question brûlante de la restitution des œuvres d'art volées en Afrique par les anciennes puissances coloniales durant la conquête coloniale et après.

En récompensant un film qui aborde frontalement la question post-coloniale, le jury présidé par l'actrice mexicano-kényane Lupita Nyong'o, première personnalité noire à occuper ce poste prestigieux, est resté fidèle à la tradition politique de ce festival.

"Nous pouvons soit oublier le passé, une charge désagréable qui nous empêche d'évoluer, ou

nous pouvons en prendre la responsabilité, l'utiliser pour avancer. J'ai choisi d'être de ceux qui refusent d'oublier", a déclaré Mati Diop en recevant son prix, après avoir cité l'intellectuel martiniquais Aimé Césaire.

